



Martigny Basket
Case postale 69
CH-1920 Martigny

IBAN : CH12 0076 5001 0081 4070 3
Mail : info@martignybasket.ch
Site : www.martignybasket.ch

INFORMATIONS IMPORTANTES

COVID-19

Pour les entraînements

- La règle de 1,5 mètres entre les pratiquants s'impose systématiquement en dehors du jeu proprement dit (entre les exercices et les séquences, distanciation de 1m50 pour l'encadrant).
- En cas de symptômes, les joueurs restent à la maison.
- L'entrée se fait par la porte au sous-sol sur la gauche du bâtiment.
- Obligation de laver ou désinfecter les mains dès l'entrée dans le bâtiment
- Les joueurs respectent les vestiaires qui leur sont attribués.
- Chaque joueur se munit de sa propre gourde
- L'entraînement se termine 10 minutes avant l'horaire prévu afin d'éviter les croisements des joueurs.
- Les entraînements se déroulent à huis clos, y compris les rencontres amicales inofficielles.
- Les entraîneurs établissent la liste des présences comme à l'accoutumée.
- Les parents peuvent accompagner les joueurs dans la salle uniquement s'ils portent un masque. Ils quittent ensuite l'enceinte du bâtiment. Les joueurs peuvent attendre le début de l'entraînement dans les gradins et uniquement s'ils portent un masque (et en silence).
- Les parents récupèrent leur enfant à l'heure à laquelle l'entraînement se termine (pas en avance) et entrent dans le bâtiment uniquement s'ils portent un masque.
- Les checks se font exclusivement avec les coudes ou les pieds.
- Les cris d'équipe sont interdits (pour éviter la proximité notamment avec les entraîneurs). D'autres solutions peuvent être mises en place par les entraîneurs (applaudissements, cris à distance, etc.).
- La sortie se fait par la porte au rez-de-chaussée sur la droite du bâtiment.



Martigny Basket
Case postale 69
CH-1920 Martigny

IBAN : CH12 0076 5001 0081 4070 3
Mail : info@martignybasket.ch
Site : www.martignybasket.ch

Pour les matchs

- Traçage à l'entrée de la salle (nom/prénom/nombre de personnes/ numéro de téléphone/signature). Les données sont détruites après 14 jours.
- Le port du masque est obligatoire pour le public dans les bâtiments lors des rencontres à domicile.
- Le port du masque est obligatoire pour les joueurs de plus de 12 ans en dehors du terrain et du banc.
- Les équipes respectent les vestiaires attribués.
- Les officiels de tables doivent également être masqués.

Pour les déplacements

- Si le bus du club n'est pas disponible, le déplacement est organisé en véhicules privés.
- Le port du masque est obligatoire pour tous durant l'intégralité du trajet lors des déplacements en bus.
- La désinfection des mains est obligatoire avant d'entrer dans le bus.

Pour les buvettes

- Le port du masque est obligatoire pour les personnes qui passent commande et également pour les bénévoles qui effectuent le service.
- Les consommations se font uniquement à table (pas de consommations au bar).
- Le masque peut être enlevé uniquement une fois assis pour consommer.



Martigny Basket
Case postale 69
CH-1920 Martigny

IBAN : CH12 0076 5001 0081 4070 3

Mail : info@martignybasket.ch

Site : www.martignybasket.ch

En cas de cas confirmé

- La personne positive s'annonce spontanément et dans plus brefs délais au responsable COVID du club, Charles-Edouard Nicolet, au 078 629 67 40.
- Le responsable COVID du club prend contact avec le médecin cantonal afin d'évaluer les différentes mesures à prendre.
- Le responsable COVID-19 du club, prend également contact avec la Fédération Suisse de Basketball, l'Association Régionale et la Commune de Martigny afin de les informer de la situation.

- En cas de doute ou de suspicion d'un cas Covid-19, il faut isoler la personne et procéder au nettoyage des zones où elle a séjourné.

En cas de manquement aux directives ci-dessus, des sanctions peuvent être prises.

Pour le Martigny Basket

Charles-Edouard Nicolet

Président / responsable COVID

078 629 67 40